Cross 30° édition

Le cross, 30 ans, le 30 octobre !
Voire même un peu plus, car tout au début les jeunes sportifs partaient du Saint-Germinois jusqu'au carrefour du Prenet et revenaient à la salle des fêtes, sans prise de temps. Le chronométrage officiel a vu le jour en 1987.

C'est Albert DUCHENE, dit «BEBERT» qui a lancé l'idée à l'occasion de la fête du village dans les années 80. A l'époque, dossards, secouristes, primes, coupes, lots pour la tombola n'existaient pas. Les coureurs se disputaient la victoire et nous buvions un coup.
«BEBERT» est fier de voir que sa création fait maintenant partie du challenge des Trails du Haut-Rhône, avec 4 autres courses l'an dernier et 6 en 2016. Ce qui a permis de battre le record d'inscription en 2015 avec 240 personnes toutes catégories confondues.
« Je n'aurais jamais imaginé une telle progression » dit-il avec le sourire « et souhaite longue vie au Cross de la Semine, avec une pensée pour les bénévoles qui ont toujours répondu présent depuis le début. »

La marche populaire n'est pas en reste, créée sur une idée de François BLANCHET, elle fêtera son 8ème anniversaire cette année. Avec plus de 180 marcheurs l'an passé, elle est le complément parfait du cross. Les 2 tracés qu'elle propose, permettent aux participants selon leur niveau de découvrir les magnifiques paysages du plateau de la Semine en automne.
Depuis quelques années et de plus en plus, les habitants de la commune prennent part à cette journée sportive ce qui est encourageant pour les organisateurs.
Alors, rendez-vous le 30 octobre à 8 heures du matin avec les chaussures adéquates.

Le comité d'organisation

Marche nocturne organisée par le comité des fêtes

Malgré le temps bien maussade ce samedi 17 septembre, plus de 70 personnes courageuses et enthousiastes, de tous âges, se sont retrouvées devant le hangar de Cusinens, vêtues de gilets jaunes et équipées de lampes frontales, pour une marche nocturne à travers les bois de Saint Germain, menée de pied de maître par Gilbert Maillet et Christian Baron.
La bonne humeur était au rendez vous également pour petits et grands et les chants et plaisanteries ont égayé la marche.
Chacun a ensuite bien apprécié la délicieuse soupe à l'oignon et la collation préparée par le comité des fêtes.
De l'avis général, une expérience à renouveler ! Merci au comité des fêtes !

Interview d'Alexandra et Gilles Salé, les nouveaux gérants du restaurant : « Le Saint Germinois »

- **Pourriez-vous vous présenter rapidement ?**
  - Volontiers. Alexandra est originaire d'Annecy. D'abord restauratrice de tableaux, elle a ensuite passé un double CAP pâtissier et chocolatier.
    Gilles est né à Lyon, a grandi dans le sud ouest, où il a appris la cuisine. A 18 ans, il est parti travailler à Chamonix, est tombé amoureux de la Haute-Savoie et ne l'a plus quittée…
    Il a tenu un restaurant aux Bossons, un autre à Chamonix durant 14 ans, et enfin aux Contamines Montjoie 4 années durant.
- **Pourriez-vous nous résumer votre conception de la restauration ?**
  - J'aime travailler à la base, avec de bons produits frais, de saisons et de qualité.
  - Je préfère proposer assez peu de choix pour privilégier la qualité.
  - Nous partons donc sur le principe d'une carte sur ardoise, qui change très fréquemment, pour garantir la fraicheur de l'offre.

- **Comment vous sentez-vous depuis votre installation parmi nous ?**
  - Nous sommes très contents d'être installés ici, tout se passe bien, les gens sont très accueillants. L'ambiance est très différente des stations auxquelles nous étions habitués. Il y a moins de passage et plus de clients fidèles.
- **Et au niveau du restaurant, pouvez-vous faire un premier constat ?**
  - Le mois de juillet a été correct.
    Sans surprise, le mois d'Août a été beaucoup plus calme, avec les vacances d'été.
  - Pour l'instant, en septembre, la fréquentation est tout à fait satisfaisante le week end, cela reste plus difficile en semaine. Nous pensons que beaucoup d'artisans et d'ouvriers, qui devraient constituer une bonne partie de notre clientèle du midi, mangent encore dehors.
- **Pouvez-vous nous en dire plus sur les conditions du repas ouvrier ?**
  - Le repas ouvrier se compose d'une entrée, un plat, un dessert, le café et une boisson sont inclus, tout ceci au tarif de 14 €. Nous pouvons passer une convention avec une entreprise pour un règlement en fin de mois seulement.
    Et enfin, les tickets restaurants seront bientôt acceptés.

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de menus le soir ?**
  - Depuis cette interview, deux menus ont été mis en place le soir!
- **Pourquoi n'y a-t-il pas de plats végétariens au menu?**
  - La demande n'est pas suffisante pour le proposer de façon systématique, mais les clients peuvent tout à fait le demander et nous nous efforcerons de les régaler !
- **Avez-vous des projets de soirées à thème pour les mois à venir ?**
  - Chaque jeudi, il y a l'offre « côte de bœuf »: 1 commandée, 1 offerte.
  - Chaque vendredi soir, c'est soirée moules/frites.
  - Et dans les mois à venir, nous envisageons : une soirée Halloween le 31 octobre, une soirée animée pour le 31 décembre et un repas amélioré pour nos amoureux , le 14 février bien sûr…

  Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour demander des animations ou des prestations spécifiques (mariage, anniversaire, baptême, etc.…)

- **La décoration est très sobre, est-ce une volonté de votre part ?**
  - Non, tout simplement la décoration définitive est en cours de réalisation. Nous vous invitons à venir la découvrir lors de vos prochaines visites !

Merci à Gilles et Alexandra pour leur accueil chaleureux !

Avis aux amateurs/amatrices de tricot

Alexandra a le projet d'animer un atelier café/tricot, le dimanche après midi probablement, pour les experts comme pour les débutants désireux d'apprendre.

Pour les personnes intéressées, contacter le 04.57.09.78.77.

A la découverte des fontaines de notre commune

Jeu des 5 fontaines de notre commune : où se situent-elles ?

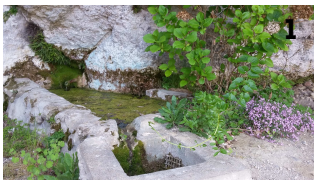

Réponses : 1 Rue de Saint Germain (derrière l'église)
2 Route de Prequelaz (en bas de Cusinens)
3 Montée des Balmettes (Cernaz)
4 Rue de Saint Germain
5 Route de la Fruitière

Bonne promenade !

Finale de l'euro 2016

L'association des jeunes de notre village "Les Renardeaux" a eu l'excellente idée d'organiser pour la finale de l'euro 2016 la diffusion sur écran géant à la salle des fêtes avec l'aide du comité des fêtes.
Le restaurant LE ST GERMINOIS s'est associé avec les jeunes pour vendre sandwichs et gaufres.
Cette première manifestation a remporté un fort succès.
Une centaine de supporters de l'équipe de France étaient présents et ce fut aussi l'occasion de se retrouver pour passer une fin d'après-midi conviviale.

Nous vous remercions de votre participation et vous informons que le bénéfice de cette soirée nous permet de financer une partie de la rénovation du local et éventuellement d'organiser de futures manifestations.

Le président, Mathieu TRUCK

La chasse

Le mot du président

La chasse est ouverte depuis le 11 septembre 2016 et ce jusqu'au 15 janvier 2017. La nouvelle réglementation est entrée en vigueur et de ce fait des panneaux permanents ont été posés afin d'informer les utilisateurs de la nature des jours de chasse (arrêt de bus face à la Mairie, salle des fêtes, réservoir communal et entrée des chemins sur Les Crêts)

D'autre part, les panneaux temporaires oranges « Chasse en cours » vous permettent d'être informés sur le lieu de déroulement des battues.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a créé une application téléchargeable sur Smartphone « Partage et Nature » afin d'informer tous les utilisateurs de la nature des lieux chassés et non chassés par commune sur le département.

Sur la commune, les battues n'ont lieu que le samedi, dimanche et jours fériés. Toutefois la chasse reste ouverte les lundi mardi et jeudi mais uniquement pour le petit gibier et oiseaux migrateurs.

Les jours de fermeture restent inchangés : le mercredi fermeture départementale et le vendredi fermeture nationale.

Enfin, si toutefois vous êtes intéressés pour venir découvrir ce qu'est la chasse, et chasser les fausses idées, nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche 16 octobre à l'occasion de l'opération « Un Dimanche à la Chasse ».

Infos et inscriptions au 04.50.46.89.21

Le Président
Sylvain
BOUVIER

Chiens et nuisances sonores

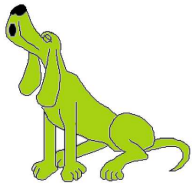

Rappel : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Par contre, si un chien de votre voisinage vous gêne n'hésitez pas à aller en parler calmement avec son propriétaire, il n'est peut-être tout simplement pas conscient de la gène occasionnée par son animal !

Bruits d'outillages :

Les outils bruyants sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Gymnastique

Pour tous les sportifs du village, la gymnastique a repris, toujours joyeusement animée par Jocelyne, tous les mardis à 20 heures, sous le préau couvert de la mairie.
L'entrée est gratuite.

Année record pour les tomates !

Des spécimens de plus d'un kilo, ici présentés par Milo Tavernier… mais c'est Anita qui se charge de la culture !

Bibliothèque de Saint-Germain-sur-Rhône

La bibliothèque sera fermée, tout le mois d'octobre pour cause de déménagement.
Son futur local situé au rez-de-chaussée à côté de la mairie facilitera l'accessibilité à toute personne désireuse de s'y rendre.
Des affiches vous annonceront la date de sa réouverture et les nouveaux horaires.

«Décharge sauvage» de Cusinens formellement interdite à tout dépôt

Un important glissement de terrain lors des fortes pluies de juin implique la nécessité de sécuriser ce lieu.
Monsieur le Maire rappelle que déchets verts et gravats sont acceptés à la déchèterie.
La déchèterie est ouverte les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et les samedis de 8h30 à 12h00.
Pour tous renseignements : Communauté de Communes de la Semine : 04.50.77.93.55

Rappel important concernant les enfants mineurs:

Un mineur ne peut pas voyager hors de France (ou prendre l'avion) sans une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport, selon les cas).
Le livret de famille ne constitue en aucun cas une pièce d'identité.

Listes électorales. Inscriptions avant le 31 décembre dernier délai pour participer aux scrutins organisés en 2017.
Pour mémoire :
Elections présidentielles : les 23 avril (1er tour) et 7 mai (2nd tour)
Elections législatives : les 11 juin (1er tour) et 18 juin (2nd tour)

Infos pratiques :

Mairie : 04.50.77.92.92
Ouvert au public : lundi de 14h à 17h30,
mercredi de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h
Site internet : www.saint-germain-sur-rhone.com

Adresse mail : mairie-stgermain@wanadoo.fr

Agenda

- 30ème Cross de la Semine : dimanche 30 octobre
- Inauguration bibliothèque : samedi 5 novembre
- Bal des enfants: samedi 19 novembre
- Colis de Noël : samedi 17 décembre
- Vœux du maire : mercredi 28 décembre

Imprimé par L'Access.com